



DÉCHETS



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Coûts de gestion des déchets

UN DISPOSITIF COMPLET DE FORMATION
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS



Bien gérer les déchets, un enjeu majeur

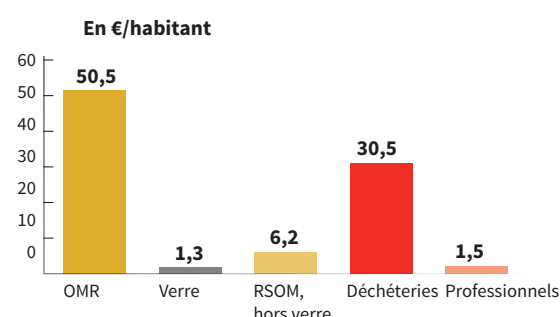
C'est une réalité pour l'ensemble des collectivités, les coûts de gestion des déchets n'ont cessé de croître ces dernières années. Une tendance liée à la fois à l'augmentation des quantités de déchets collectés, à la modernisation des installations de traitement, au développement des collectes séparées et des déchèteries et au renforcement du niveau de service proposé aux usagers.

Les mesures législatives prises par l'État visent à contenir l'impact de la consommation sur l'environnement. Il revient donc aux collectivités d'agir pour une gestion durable des déchets sur leur territoire afin de concilier la satisfaction des usagers, la préservation de l'environnement et la maîtrise des dépenses. **Pour aider les acteurs locaux à mieux connaître et gérer leurs coûts de gestion** des déchets, l'ADEME a mis au point un outil, la Matrice des coûts, et une méthode, ComptaCoût®.



Matrice des coûts un cadre de présentation comptable

La Matrice des coûts détaille, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés afin d'évaluer avec finesse et précision les coûts réels de gestion. Son remplissage et son exploitation permettent de dresser un état des lieux et d'engager des réflexions (ajustement du service, mise en place de nouveaux modes de financement, recherche de pistes d'optimisation, évolution des quantités collectées...). Intégrée via Internet dans le système d'information et d'observation de l'environnement SINOE®-Déchets, (www.sinoe.org), **la Matrice donne immédiatement accès à de nombreux indicateurs pertinents.**



ComptaCoût® une méthode souple et adaptable

ComptaCoût® est une méthode basée sur **les principes de la comptabilité analytique.**

Elle permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer de manière à faciliter le remplissage de la Matrice des Coûts. Deux atouts majeurs : ComptaCoût® garantit la mise en place d'une comptabilité adaptée à la gestion des déchets ; la méthode est compatible avec les logiciels comptables proposant une approche analytique (Magnus, CIVIL, Net Finances, Horizon Online, Millésime Online, Sédit Marianne...)



Le Sirtom de la vallée de Grosne est un syndicat mixte chargé de la gestion des déchets pour 54 communes. En 2012, j'ai suivi avec ma collègue comptable les modules consacrés à la Matrice et à ComptaCoût®. Nous avons poursuivi la formation en 2015, toujours en binôme, avec le volet analyse. J'ai très vite vu l'intérêt de la comptabilité analytique pour mieux gérer nos structures. Elle nous permet de dégager des données financières fiables, d'établir notre coût de revient et de faire des choix plus objectifs. »

Bertrand Devillard,
Directeur du Sirtom de la vallée de Grosne

Des formations pour améliorer la connaissance des coûts

L'ADEME propose une offre de formation **chronologique adaptée** aux besoins et contraintes des collectivités. Destinée à des techniciens déchets, des comptables (présents idéalement en binômes), des responsables de service et/ou des personnes en charge du remplissage de la matrice, la formation se décompose en deux étapes :



Matrice des coûts et Méthode ComptaCoût®

Étape 1 Découverte et prise en main

Option 1 :

« Le remplissage de la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût® »

CODE DÉCHET13



3 jours



Option 2 :

« Le remplissage de la Matrice des coûts »

CODE DÉCHET01



2 jours



+ de préférence avec un délai de 4 à 6 mois entre les deux

« La méthode ComptaCoût® »

CODE DÉCHET14



1 jour



Étape 2 Interprétation et valorisation

« Exploiter et valoriser sa Matrice des coûts »

CODE DÉCHET30



2 jours



J'ai suivi en 2012 une formation consacrée au remplissage de la Matrice des Coûts que nous avons organisée avec l'ADEME pour les 8 intercommunalités de notre territoire. En 2015, nous l'avons complétée avec le module sur l'exploitation. La motivation était double : faciliter le remplissage de la matrice et en faire un réel outil d'aide aux décisions. Chaque intercommunalité travaillait sur sa propre matrice c'était donc très concret. Cela nous a permis de conforter les actions engagées au niveau de la réduction des ordures ménagères et d'aider à la réflexion concernant la mise en place de la collecte des bio-déchets ou de la redevance incitative. »

Béatrice Morvan,

Chargée de mission programme de prévention des déchets au Syndicat des Déchets de Centre Yonne (SDCY)



Cap Excellence exerce pour 3 communes et leurs 105 000 habitants la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Dans la continuité des travaux menés sur la Matrice des coûts, l'ensemble des interlocuteurs des communes et de l'agglomération ont suivi une formation ComptaCoût® du 8 au 10 mars 2016. L'objectif était de créer du lien entre binômes « technicien et financier ». Outre l'identification de nos principaux postes de dépenses, ce programme nous a donné des clés pour analyser les actions entreprises sur la réduction des déchets, celles à maintenir et à reconduire. »

Miguel Van der Straeten,

Directeur de la prévention et de la gestion des déchets à la communauté d'agglomération Cap Excellence

1230

collectivités couvrant 75 % de la population française ont suivi une formation de l'ADEME pour la connaissance des coûts de gestion des déchets.

8 atouts pour les acteurs locaux

La Matrice des coûts offre :

- un cadre homogène s'adaptant à chaque contexte et besoin,
- des règles de remplissage communes et pérennes,
- un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités,
- une porte d'entrée de l'amélioration du service public (aide à la préparation des budgets, ajout ou suppression d'une collecte spécifique...).

ComptaCoût® facilite :

- la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à la gestion des déchets,
- le remplissage annuel de la Matrice des coûts,
- le développement des outils de suivi de l'actualité du service,
- la visibilité des coûts de gestion des déchets dans le budget général.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Notre Communauté de communes gère la collecte et le traitement des déchets de 13 communes. En 2008, j'ai suivi avec ma comptable une formation à la Matrice des coûts. Et, en 2009, je me suis inscrit au module « la méthode ComptaCoût® » qui s'est terminé avec le témoignage d'un élu. Dès qu'on a rempli la Matrice, les chiffres ont parlé mettant en valeur que notre premier poste de dépense était le traitement des ordures ménagères. Autre intérêt : nous avons pu comparer les coûts avec d'autres collectivités et bénéficier d'une analyse du formateur. Aujourd'hui, la Matrice est pour les élus un outil de décision et de validation des décisions prises. Sa lecture nous a poussés à baisser le taux de la TEOM. »

Alexandre Tucou,

Responsable environnement à la communauté de communes du pays charitois

Informations pratiques

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site : www.formations.ademe.fr
Lors de votre première inscription, vous aurez besoin de nous fournir les éléments suivants : nom de naissance, date et lieu de naissance. Ces informations sont utiles pour créer un compte unique sur notre plateforme et accéder ensuite à votre espace dédié.

Contacts ADEME

Sylvie Pineau : sylvie.pineau@ademe.fr

Alexandra Gentric : alexandra.gentric@ademe.fr

